

Compte rendu du conseil municipal du 18 avril 2008

Présents : 10 sur 15

Pouvoir : 5

Début de séance : 21 heures

Fin de séance : 23 h 45

Lecture et approbations du procès verbal de la réunion du vendredi 21 mars 2008

Accord du Conseil Municipal pour ajouter à l'ordre du jour la désignation des membres de la commission communale des impôts directs.

Ordre du jour :

1. Compte Administratif 2007

a. Commune :

- Fonctionnement : Dépenses : 435 441.11 € - Recettes : 969 857.03 €
Excédent : 534 415.92 €.
- Investissement : Dépenses : 1 647 433.93 € - Recettes : 1 526 279.20 €
Déficit (besoin de financement) : 121 154.73 €

b. CCAS :

- Fonctionnement : Dépenses : 15.00 € - Recettes : 4 014.85 €
Excédent : 3999.85 €

c. Assainissement :

- Exploitation : Dépenses : 4 910.36 € - Recettes : 163 826.22 €
Excédent : 158 915.86 €
- Investissement : Dépenses : 8 478.33 € - Recettes : 68 912.05 €
Excédent : 60 433.72 €

2. Affectation des Résultats :

a. Commune :

- Fonctionnement au R002 : + 413 261.19 €
- Investissement au 1068 : + 121 154.73 €

b. CCAS :

- Fonctionnement au R002 : + 3 999.85 €

c. Assainissement :

- Exploitation au R002 : + 158 915.86 €
- Investissement au R 001 : + 60 433.72 €

3. Comptes de gestion du Receveur

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2007 (commune, CCAS et Assainissement du Receveur)

4. Ecoles – Participation au fonctionnement des écoles, par les communes extérieures

Rentrée 2008/2009 : 600 € par enfant

5. Impôts locaux : Taxes 2008

Taxe d'habitation : 11.10 – taxe foncière propriété bâties : 12.96 – taxe foncières propriété non bâties : 95.36 – taxe professionnelle : 13.29

6. Budget 2008 :

a. Commune :

- Fonctionnement : dépenses = recettes = 1 061 012.00 €
- Investissement : dépenses = recettes = 933 115.00 €

b. CCAS :

- Fonctionnement : dépenses = recettes = 4 200.00 €

c. Assainissement :

- Exploitation : dépenses = recettes = 177 916.00 €
- Investissement : dépenses = recettes = 224 250.00 €

d. Assainissement non collectif :

Tarifs 2008 (avec révision de prix, coefficient de révision : 1.096258 par rapport à 2005)

Installation neuve	: 135.00 € HT	} avec confection de facturation
Diagnostic initial	: 96.00 € HT	
avec Contrôle périodique	: 66.00 € HT	
Mise hors service	: 68.00 € HT	
Analyse	: 59.00 € HT	} pas de confection de facturation
Confection de facturation	: 0.77 € HT	

- Exploitation : dépenses = recettes = 9 000.00 €

7. Commission communale des impôts directs :

Proposition par le conseil municipal :

Commissaires Titulaires :

M. BUFFET Roger
M. GALLAIS Christian

Commissaires suppléants

Mme BARBASTE Monique
Mme VOITURIN Marie-France

Mme DAVID Henriette
M. SOUBIRAN Paul
M. DUHAMEL Freddy
M. CHARPENTIER Michel
M. PERIC Patrick
M. RAYMONDIS Edouard
M. LASSERRE Daniel
M. BOUNET Paul
M. LHERMET Albert (Mondouzil)
M. BILSKI Jean-Jacques

M. LAGAIN Jean-Pierre
Mme CAZALOT Gladys
M. PONS Daniel
Mme MERGY Andrée
M. GUERRIN Patrick
Mme MADELEINE Maryse
M. CABANES Alain
M. FAUGE Jean-Luc
M. ROQUES Pierre
M. LENFANT Maurice (Mondouzil)

Tous les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'ensemble de ces décisions.

Questions diverses